

Débat public sur la **politique** des **transports** dans la **vallée du Rhône** et l'**arc languedocien**



COMMENT FONDER UNE POLITIQUE DE TRANSPORT SPECIFIQUE POUR L'ESPACE VALLEE DU RHÔNE - ARC LANGUEDOCIEN ?

Réunion thématique
Avignon, mercredi 10 mai 2006

Quels objectifs pour cette réunion ?

- **Dégager une vision d'ensemble ce qui a été dit dans les 4 réunions de lancement et les 10 réunions thématiques**
- **Proposer une méthode de travail pour les réunions territoriales**

Quelques réalités incontournables

- La vallée du Rhône est **le couloir de transport multimodal Nord-Sud le plus chargé d'Europe**. Ce peut être un atout pour le futur mais les impacts environnementaux sont à l'échelle de ces atouts: considérables.
- Les 3 régions connaissent **des taux de croissance démographique, d'emplois et d'attractivité touristique dépassant nettement la moyenne nationale**: ils aggravent les problèmes de transport et de mobilité.
- Les 3 régions, comme l'Espagne, présentent **d'énormes capacités d'accueil touristiques entraînant des surcharges estivales de +60% à +80% de trafic par route et par rail**, et en conséquence des phénomènes de **congestion** nuisibles pour la sécurité et l'environnement.

Une première vision d'ensemble se dégage... avec quelques convictions fortes : (1/2)

- Une **congestion** vécue actuellement **sur la route, en période estivale et aux heures de pointes dans les agglomérations**
- une **forte prise de conscience** des risques du **réchauffement climatique, de la rareté et de la cherté à venir du pétrole,**
- des certitudes sur les **interactions entre trafic routier et qualité de l'environnement local** (santé, bruit, pollutions, risques naturels...)
- un **transfert modal de la route vers les modes alternatifs**, moins nuisants pour l'environnement, indispensable et possible,
- la nécessité incontournable d'un **changement des comportements** pour réduire les émissions de CO₂ et la consommation des véhicules.

Une première vision d'ensemble se dégage... avec quelques convictions fortes : (2/2)

- La mobilité des personnes est **une liberté constitutionnelle**; en revanche sa croissance, surtout pour les loisirs, risque de se traduire par une augmentation du trafic routier insupportable pour l'environnement,
- les politiques de transports doivent être très étroitement **mises au service de l'aménagement du territoire** et non se contenter de gérer les flux,
- Il faut commencer par améliorer la sécurité **des autoroutes sans augmenter leur capacité** dans le corridor VRAL, car cela qui risquerait de faire appel d'air pour les trafics,
- ne pas laisser **le marché décider** seul des choix modaux.

... et des solutions répondant aux problèmes soulevés ont été proposées (1/2)

- Mettre rapidement en place de **reports modaux, massifiés pour les marchandises** longue distance sur l'axe Europe du nord-Péninsule ibérique,
- améliorer fortement **qualité, fiabilité, fréquences et cadencement de l'offre locale, interurbaine et régionale des transports publics** qui seule permettra à terme des transferts modaux substantiels pour les personnes
- **gérer et améliorer le réseau routier** pour en accroître la sécurité sans pénaliser les trajets quotidiens et la venue des touristes (requalification des infras, régulation des dépassements et voies réservées aux PL, limitation des vitesses et des accès au réseau autoroutier ...),

... et des solutions répondant aux problèmes soulevés ont été proposées (2/2)

- Généraliser les **plans de déplacement dans les entreprises et les administrations**,
- adapter le financement **des transports collectifs locaux et régionaux** aux spécificités et aux contraintes d'un corridor d'intérêt national et européen,
- **prélever davantage sur la route pour financer les autres modes** (RPLP suisse, redevances d'usage en Allemagne ou en Autriche...),
- **lier plus strictement planification territoriale et systèmes de transports** (coordination des aires des AOT et des SCOT, relocalisation des activités et développement de l'habitat au voisinage des TC...),
- **investir de façon soutenue dans les technologies nouvelles** en prenant garde aux limites des solutions alternatives actuellement disponibles.

... Mais demeurent des impasses et des contradictions

- un **avis discordant** entre **les experts** qui estiment que la mobilité des personnes va encore croître de 40% d'ici 2025 (sauf si elle fait l'objet d'entraves fortes qui ne sont pas à ce jour envisagées dans toutes leurs conséquences) et **une partie du public** qui pense une rupture probable,
- la recherche d'un meilleur équilibre entre modes se fait en **stigmatisant exclusivement le transport routier de marchandises, minoritaire sur la route et dont le transfert est pourtant le plus aisé à atteindre,**
- **pas ou peu de réponse sur les modifications des comportements acceptables par les habitants des 3 régions** pour résoudre les problèmes soulevés, y compris ceux qui font consensus sur les solutions : forte opposition entre les attentes du citoyen et la logique économique du consommateur.

Quels enjeux en découle-t-il pour les réunions territoriales ?

Tester la faisabilité et l'acceptabilité des mesures proposées en recherchant les conditions de leur application territoire par territoire, afin que le public se les approprie

A cette fin :

- ◆ ne pas proposer que des mesures restrictives ou contraignantes pour les habitants et les entreprises mais rechercher chaque fois que c'est possible **des solutions gagnantes pour tous**,
- ◆ bien identifier, quand on propose **des mesures contraignantes**, qui on pénalise, à quel niveau, comment installer progressivement la contrainte et quelles contreparties offrir,
- ◆ **mettre à jour des « parcours de changement »** susceptibles d'être pris en charge par les collectivités territoriales, les habitants et les entreprises et faire exprimer ce que l'on attend en contrepartie des autorités nationales et européennes.

Débat public sur la **politique** des **transports** dans la **vallée du Rhône** et l'**arc languedocien**



COMMENT FONDER UNE POLITIQUE DE TRANSPORT SPECIFIQUE POUR L'ESPACE VALLEE DU RHÔNE - ARC LANGUEDOCIEN ?

Réunion thématique
Avignon, mercredi 10 mai 2006